

ÉLECTION à la Commission de la Recherche (C.R.)
du Conseil Académique de l'Université Bordeaux Montaigne
- scrutin du mardi 11 février 2020

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

Collège 3°- Personnels titulaires d'un doctorat autre que d'université ou d'exercice
n'appartenant pas aux autres collèges électoraux de la CR (10 sièges à pourvoir)

➤ Je soussigné(e),

- Civilité : M. Mme.
- Nom de famille: _____
- Nom d'usage: _____
- Prénom: _____
- né(e) le : _____ à : _____
- Titulaire (Corps/ Grade) ou Autre (préciser statut): _____
- Fonction: _____
- Affecté à (composante): _____
- Circonscription électorale (¹cocher case appropriée) : n°1 / n°2 / n°3 .
- Adresse professionnelle: _____
- Tél. : _____ • Adresse courriel: _____

➤ Déclare me porter candidat(e) à l'élection des représentants des personnels (collège 3°) à la Commission de la Recherche du Conseil Académique de l'Université Bordeaux Montaigne pour le scrutin du mardi 11 février 2020.

- Intitulé de la liste au titre de laquelle je candidate: _____
- Mon rang de classement sur la liste de candidatures: _____

Fait à : _____ le : _____

Signature:

❗IMPORTANT: → Joindre obligatoirement une photocopie de ²pièce justificative d'identité. → à déposer ou à envoyer en LRAR dûment rempli en original (avec la liste de candidatures correspondante accompagnée des pièces requises), pour réception à compter du lundi 10 janvier 2020 et au plus tard le 27 janvier 2020, 12H00, à la Direction Générale des Services de l'Université Bordeaux Montaigne:
Siège de l'université - Bât. Adm - 1^{er} étage - secrétariat DGS bureau Adm 107 – domaine universitaire – 33607 Pessac; et pour le lundi 27 janvier 2020 (au plus tard 12H00): auprès des services de la DGS au siège de l'université - Bât Adm – 1^{er} étage – salle Montaigne.

¹ n°1: UFR Humanités, DAPS; n°2: UFR Langues et civilisations, DEFLE ; n°3: UFR STC, IUT Bordeaux Montaigne, IJBA.

² carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire.